

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DÉLIBÉRATION N° : **2024-051**

EN DATE DU : **16 septembre 2024**

OBJET : **TOURISME/DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS DE RANDONNEE**

L'an deux mille vingt quatre, le seize septembre à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire s'est réuni à la salle des fêtes de La Forêt du Temple, selon convocation le 09/09/2024, sous la présidence de Guy MARSALEIX, Président.

Mme Eveline MOULIN a été désignée Secrétaire de séance.

PRÉSENTS (19) : Mesdames et Messieurs

AUSSANAIRE Béatrice, AUSSOURD Jacques, BOUCHET Jean-François, CARCAT Camille, DARVENNE Céline, DAUDON Moïse, DUQUEROIX Sylvain, GENEVOIS Jean-François, GUETAT Philippe, GUYOT Pierre, HUMBERT Isabelle, LABESSE Michel, LALANDE Martine, MARSALEIX Guy, MOULIN Éveline, PILAT Héléne, ROUSSEAU Jean-Pierre, ROUSSILLAT Florence, THEVENET Didier.

ABSENTS AYANT DONNÉ POUVOIR (4) : Madame et Messieurs

Jean-Claude AUROUSSEAU donne pouvoir à Florence ROUSSILLAT, Philippe CHAVANT donne pouvoir à Jean-François GENEVOIS

Marc LAMONTAGNE donne pouvoir à LALANDE Martine, POLLI Martine donne pouvoir à Jean-François BOUCHET

ECXUSÉS (4) : Madame et Messieurs

BOURSAUD ARMELLE, LANGLOIS ROGER, MOREAU ADRIEN, POIRIER MICHEL

Membres	Présents	Votants	Exprimés	Pour	Contre
27	19	23	23	23	0

Dans le cadre de sa compétence « Création, entretien, balisage et promotion des réseaux de randonnée », la Communauté de Communes est en charge de l'entretien végétal et du balisage des circuits du réseau intercommunal de chemins de randonnée pédestre et de la base VTT.

Vu la délibération n°2021-034 en date du 25 mai 2021 portant sur le choix des prestataires pour le marché de l'entretien végétal des chemins de randonnée pédestre, de la base VTT et le balisage des circuits de randonnée pédestre, de la base VTT, pour une durée de 36 mois,

A ce jour, il est nécessaire de faire une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de la Creuse dans le cadre de l'entretien des chemins de randonnée.

Les demandes de subventions ne pourront concerner que les chemins de randonnée labellisés « Rando Qual'iti Creuse » Creuse.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, Le conseil communautaire,

- **AUTORISE** le Président à solliciter une subvention au Conseil Départemental pour l'entretien des chemins de randonnée dans le cadre du label Rando « Qual'iti Creuse », montant au kilomètre selon le tableau et le plan de financement ci-dessous :

Intitulé de l'itinéraire de randonnée concerné (PR)	Qualification de l'itinéraire	Gestion de l'entretien	Kilométrage concerné par l'entretien	Coût de l'entretien au kilomètre	Nombre de passages sur l'année + période(s)	Subvention(s) sollicitée(s)
GT VTT		ADPBC – Chantier d'insertion	5,564	60,90	2 (printemps + été)	$(5,564 \times 90) \times 30\% = 150,22$
C1- « Au fil de l'eau de Coudane »	Demande en cours de Qual'iti Creuse	ADPBC – Chantier d'insertion	5,83	60,90	2 (printemps + été)	$(5,83 \text{ km} \times 90\text{€}) \times 30\% = 157,41$

Total demande de subvention entretien : 307,63 €

Plan de financement pour l'entretien de la GT VTT et du Circuit C1 « Au fil de l'eau de Coudane » pour deux passage par an :

Dépenses		Recettes	
Entretien végétal (60,90 € / km/par passage)	1 387,79 €	Département (30%)	307,63 €
		Communauté de Communes Portes de la Creuse en Marche (70 %)	1 080,16 €
Total :	1 387,79 €		1 387,79 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
et ont signé les Membres présents

Pour Extrait Conforme
Le Président,

Guy MARSALEIX



La secrétaire de séance
Eveline MOULIN

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-200041556-20240916-2024-051-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 23/09/2024